

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

2e CIRCONSCRIPTION

(Parthenay - Saint-Maixent-l'Ecole)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 5 mars 1967

MES CHERS CONCITOYENS,

Depuis près de neuf années vous m'avez chargé de vous représenter à l'ASSEMBLÉE NATIONALE et, pour la troisième fois, je viens solliciter votre confiance.

Notre Circonscription représente un vaste ensemble rural animé par deux importants Centres Urbains : **PARTHENAY ET SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE** qui, l'un comme l'autre, ont une **réputation de portée nationale.** Elle constitue pour l'économie des Deux-Sèvres un élément absolument capital et, de ce fait, elle mérite bien des appuis et bien des encouragements.

Aussi, pour mieux traduire l'unité et l'efficacité de notre région, un parthenaisien de souche, très estimé : **Maître Georges FORT** a bien voulu se joindre à moi dans la présente compétition électorale.

Dans le cadre prévu par la Constitution **le Parlement,** respectueux d'une vraie **séparation des Pouvoirs,** peut et doit jouer un rôle positif et sérieux.

Il doit demeurer le défenseur des **libertés** individuelles et collectives en veillant au respect de la dignité de tous les hommes.

Il doit contrôler avec objectivité et sans esprit partisan l'action gouvernementale tout en facilitant une indispensable **stabilité.**

Mais ce rôle ne peut s'exercer que librement en réprouvant toute **inconditionnalité,** que ce soit celle d'une **opposition systématique** ou celle d'une **approbation automatique.**

Tel est l'esprit dans lequel j'ai toujours conçu mon action parlementaire et cette attitude ne m'a nullement empêché de travailler efficacement et de me voir confiées d'importantes responsabilités au cours de la législature qui s'achève.

Demain, d'immenses tâches attendront les élus et il faudra avoir le courage de choisir les **priorités** tant pour assurer la **formation scolaire et professionnelle** de la jeunesse que pour accroître le **logement** et l'**équipement sanitaire et social** de tous et spécialement des personnes âgées. Il faudra aussi agir puissamment pour que l'**expansion économique** soit effective grâce à des **créations d'emplois** et à la conquête de **débouchés nouveaux.** Il sera indispensable, enfin, de réaliser un **aménagement du territoire** qui soit cohérent et équilibré

Et puis, il faudra réaliser une **EUROPE UNIE,** seul moyen de garantir la **Paix** et l'**équilibre économique.**

Quant à notre département, c'est son avenir qui va se jouer dans les prochaines années.

Avenir d'une **agriculture** inquiète et particulièrement menacée.

Avenir d'un **commerce** hésitant et lourdement grevé de charges.

Avenir plein d'incertitudes et d'insuffisances pour les **salariés.**

Pour notre région trop souvent oubliée, il est grand temps de faire un **effort de rénovation vigoureux et rapide.**

L'expérience acquise au Parlement, la connaissance déjà ancienne des problèmes départementaux et communaux demeurent à la disposition totale des habitants des Deux-Sèvres s'ils me jugent, cette fois encore, digne de les représenter.

Docteur-Vétérinaire Jacques FOUCHIER

Député sortant

Conseiller Général — Maire de Saint-Maixent-l'Ecole

Croix de Guerre 1939-45

Candidat Indépendant — Démocrate

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Maitre Georges FORT

Avoué

Licencié en Droit

Conseiller Municipal de Parthenay

IMP. GARNIER, SAINT-MAIXENT